

Paris, le 17 avril 1972

TD/TRP/42

Or. fr.

GROUPE SUR LE COMMERCEAVANT-PROJET DE RAPPORT

Commentaires et suggestions
de M. H. SCHAFFNER

1. L'avant-projet de rapport que le Secrétariat du Groupe a bien voulu préparer à notre intention reflète assez bien les échanges de vues qui ont eu lieu au cours des six sessions que nous avons tenues depuis le mois d'octobre. Son caractère volumineux est une attestation à la fois du souci qui a été le nôtre de considérer les relations économiques internationales d'une manière globale, mais aussi de la difficulté de parvenir à synthétiser nos vues.

2. Il est vrai que la tâche que les Ministres de l'O.C.D.E. nous ont assignée est ambitieuse. Ambitieuse parce que, comme nous l'avons constaté, nous nous trouvons dans un monde en profonde transformation et qu'il est dès lors difficile de distinguer les tendances fondamentales de celles qui ne sont que des événements épisodiques. En outre, des événements importants, dont toute la portée n'est pas encore perceptible, sont survenus depuis que les Ministres ont formulé notre mandat.

3. Toutefois, ces considérations sur la difficulté de notre tâche ne devraient pas nous empêcher de nous demander si, dans ses grandes lignes, l'avant-projet constitue une ébauche de réponse aux questions posées par le Conseil des Ministres. En fait - le Secrétariat le précise bien dans son introduction - les Ministres nous ont demandé trois choses :

- primo, de procéder à une analyse globale du problème qui se pose actuellement dans les relations économiques internationales et d'en dégager les perspectives qui doivent orienter les politiques à long terme ;
- secundo, de mettre en évidence les options ou suggestions pour traiter les problèmes particuliers dans les principaux domaines qui s'offrent à l'action internationale ;
- et tertio, de proposer des solutions pratiques et des politiques concrètes pour les années à suivre.

4. Si la 1ère Partie de l'avant-projet fait effectivement référence à certains traits essentiels de l'économie internationale de l'après-guerre et à certaines des transformations intervenues depuis lors, il faut bien constater avec regret que la définition et l'analyse des problèmes et des perspectives n'atteignent pas le degré de profondeur souhaitable. Si cette 1ère Partie mentionne bien la

plupart des problèmes qui se posent aujourd'hui dans les relations économiques internationales, elle ne donne pas de l'évolution de ces relations une description quantitative satisfaisante et, surtout, elle ne classe pas les problèmes selon leur importance véritable : or une telle analyse permettrait de déterminer l'ordre de priorité des mesures à appliquer. En particulier, l'avant-projet n'étudie pas systématiquement les causes des déséquilibres qui caractérisent la situation économique internationale. Il ne met pas assez en évidence ce qui est peut-être le problème central des relations économiques internationales d'aujourd'hui, à savoir l'incompatibilité des objectifs de balances des paiements.

5. Une telle analyse des phénomènes d'ensemble devrait, en effet, nous permettre de mieux nous prononcer sur les différents moyens concevables d'un retour à l'équilibre international, dont la réalisation est indispensable à de nouveaux progrès vers la libération des échanges internationaux.

6. Au cours des dernières 25 années, nous sommes passés de l'époque de la politique commerciale bilatérale à celle de la politique commerciale multilatérale. Nous avons l'impression que nous entrons aujourd'hui dans une nouvelle phase qui pourrait être appelée celle de la politique économique globale. Je me demande si nous sommes d'accord sur ce point et si c'est bien cette impression qui devrait se dégager de l'avant-projet de rapport.

7. En tout état de cause, à cinq semaines de l'expiration du délai que les Ministres nous ont fixé pour la présentation d'un rapport, je pense que notre discussion devrait, en tout premier lieu, porter sur le dilemme fondamental auquel le Groupe se trouve présentement confronté, à savoir :

- présenter aux Ministres en mai un rapport ne répondant que d'une manière imparfaite au mandat, ou bien
- s'acquitter - dans des délais nécessairement plus longs - d'une tâche qui s'est avérée, au cours des derniers mois, très ambitieuse, mais dont l'intérêt général ne fait pas de doute.

Personnellement, je continue à concevoir la tâche du Groupe comme une aide aux gouvernements et aux opinions publiques à prendre conscience du fait que le monde a changé et à comprendre en quoi il a changé. Un rapport répondant à cette attente serait susceptible de contribuer à dégager la volonté politique nécessaire à la réalisation de nouveaux progrès en matière de coopération économique internationale.